

OPINION

Quand l'idiotie devient marque de commerce

"L'histoire se répète. La première fois c'est une farce, la deuxième fois c'est une tragédie." (Karl Marx)

TQS a fait de l'idiotie sa marque de commerce. C'est son droit. C'est le droit de chacun de ne pas la regarder.

Certaines émissions de TQS sont une insulte à l'intelligence. Loft Story est un exemple. Son animateur congédié Philippe Fehmiu, loin d'être un idiot, en lançant un ultimatum aux patrons de TQS pour choisir entre lui et le doc Mailloux pour l'animation de Loft Story, en plus d'envoyer un message de courage, il a aussi rompu avec l'image même d'une émission qui n'a pas pour principal objectif de promouvoir l'intelligence.

Mais de son propre aveu, Fehmiu espérait que ses patrons feraient de l'expulsion de Mailloux une occasion à saisir pour attirer une plus grande part de marché vers une émission de télé réalité.

Il l'a reconnu lui-même à l'émission TLMEP (Tout le monde en parle) et au Point. Risquer de perdre son boulot pour défendre un principe, c'est certainement une grande marque de courage. Mais révéler le fond de sa pensée c'est une honnêteté qu'il n'était pas obligé d'avouer. (Le courage de Fehmiu, je l'ai noté quand il a tenu à modérer le témoignage de Luck Mervil en révélant qu'en tant que noir vivant au Québec, il n'avait jamais été victime de racisme).

Philippe Fehmiu a déclaré à Dominique Poirier de l'émission le Point que son expulsion ne relève pas du racisme ni de la trahison. Il n'a pas tort. Je crois personnellement qu'elle relève d'une logique simple.

Maintenant que l'image de Philippe Fehmiu est associée à un symbole d'honnêteté, d'intelligence et d'engagement comment le garder pour animer une émission qui incarne tout sauf l'intelligence l'honnêteté et l'engagement..? Comment laisser un homme non idiot animer une émission idiote ? Une émission de fausse réalité, qui vient de faire l'objet d'un livre, dont on sait naturellement pas qui dit vrai et qui faux, ne peut plus être associée à un animateur Vrai.

Certains noirs pourraient voir dans ce congédiement un acte raciste. Le racisme existe, oui, mais il ne faut pas en faire feu de tout bois. Ça serait mal le combattre.

TQS de Loft Story ce n'est plus celle de Rock et Belles Oreilles.

La meilleure chose qui aurait pu arri-

ver à Philippe Fehmiu, c'est d'être expulsé de TQS. Quand on est intelligent, honnête et engagé, on ne reste pas longtemps dans certaines émissions de TQS. Je ne crains pas pour l'avenir de Fehmiu. Il vient de combler, à sa manière et sans l'avoir prévu, la contre partie qui a manqué à TLMEP. Mailloux a perdu, l'intelligence a gagné.

Revenons à la source du scandale. Tout a commencé dimanche le 25 septembre sur le plateau de Tout le monde en parle. Si les propos du Doc Mailloux sur le QI des noirs avaient été contestés au moment même ou il les a prononcés, par un invité surprise spécialiste sur la question du racisme, du calibre d'Aziz Fall par exemple, les propos de Mailloux ne seraient pas passés inaperçus, mais une réplique bien argumentée aurait certainement satisfait les mécontents.

L'explosion n'aurait pas fait autant de dégâts. TLMEP s'en serait mieux sorti. Devant certains propos, même l'humour d'un "Piment fort" de luxe ne suffit pas.

APRÈS LES NOIRS, C'EST AU TOUR DE L'ISLAM D'ÊTRE FUSTIGÉ DANS TLMEP

TLMEP prétend relever aussi des affaires publiques. Donner la contre partie d'un commentaire aussi grave c'était la moindre des choses à faire. Cela ne devait-il pas faire partie de la formule de l'émission, tel que Thierry Ardisson l'a conçue ?

À l'émission qui a suivi celle avec Mailloux, c'était le tour de l'écrivain Maurice-J Dantec de venir dire des conneries sur l'islam et les musulmans. Ce dernier que je n'ai jamais vu sourire dans les émissions françaises, à TLMEP du 2 octobre, il affichait le sourire du conquérant.

Aucun invité surprise n'est apparu pour modérer ses propos sur l'islam. Un mois auparavant en France, à l'émission mère, Ardisson lui avait fait la surprise d'un invité spécialiste de l'islam qui a su le confondre joliment. Pourquoi Le page n'applique-t-il pas cet aspect important du concept d'Ardisson? Le côté spectaculaire de faire apparaître un invité surprise a au moins le mérite d'équilibrer une information quand on sait d'avance qu'elle est de nature controversée.

À la télévision québécoise, la confrontation non préparée n'est pas une tradition. Je m'ennuie un peu de Droit de parole ou les opi-

nions des invités n'avaient pas besoin de prendre l'allure d'un sport divertissant.

Il reste La part des choses sur le câble, mais pour combien de temps avant que le vin n'y soit servi pour la rendre plus à la mode..? Plus cool..?

Depuis la naissance de TLMEP made in ici, jamais la télé au Québec ne s'est regardée autant le nombre et pour cause.!

(http://www.radio-canada.ca/television/tout_le_monde_en_parle/le_blogue/index.shtml) .

Comment qualifier une émission qui devient de plus en plus elle-même son principal objet ?

Elle incarne bien sa propre devise "Parlez-en bien, parlez-en en mal, mais parlez-en". Si ce n'est pas les conneries à chose, ce sont les fesses à machin sur lesquels on revient, d'une semaine à l'autre, parce que tout le monde en a parlé.

Ce dont tout le monde parle existe. Ce dont personne ne parle n'existe pas. En invitant Mailloux, ce n'est pas du racisme dont on a parlé, mais de TLMEP. On a rit de lui, il a rit d'eux autres. Tant pis pour le débat, bonjour les dégâts !

Si Philippe Fehmiu peut s'en tirer facilement, maintenant qu'il existe plus que jamais, parce que tout le monde parle de lui, je ne suis pas sûr que c'est une raison

pour TLMEP de répéter une autre grave erreur.

Et que dire du mépris de ceux qui n'arrivent pas à reconnaître dans les critiques, des petits pas pour s'améliorer et donner un meilleur sort à TLMEP..?!

Depuis le passage de Dantec à TLMEP, je ne la regarde plus, je n'en parlerai plus.

Mohamed Lotfi.

Journaliste et réalisateur radio

www.souverains.qc.ca



BREAKING PREJUDICES, OPENING MINDS: Lotfi

Maria Houem (Avocate/Lawyer)

LL.B, LL.M, LL.D (Ph.D)
(Membre du barreau du Québec)
Doctorat en droit

Droit de l'immigration
Droit de la famille
Droit criminel et pénal
Droit des affaires et administratif
Recours en appel

5950 Côte des Neiges, suite 300,
Montréal (Québec) H3S 1Z6
E_mail : justice@houemavocate.com
Site web :
<http://www.houemavocate.com>
7 jours par semaine (sur rendez-vous)
Tél.: (514) 731-5858
Fax: (514) 731-8554
Téléphone d'urgence : (514) 808-1432

